



ANATOLE BOSSARD



1367

Campagne contre l'Allemagne du 10 août 1914 au 14 janvier 1919.

Anatole Marie Stanislas BOSSARD, né le 3 mai 1875 à la Boissière de Montaigu, élève en pharmacie, fils d'Auguste BOSSARD, 41 ans, marchand d'étoffes au bourg de la Boissière de Montaigu et de Pélagie BAUDON, 37 ans, son épouse.

Marié à Tiffauges le 17 illisible 1900 avec Marie MESNARD.

Anatole a les cheveux bruns, les yeux bruns, le front haut, le nez large, la bouche grosse, le menton rond, le visage ovale, il mesure 1,58 mètre.

Décédé à saint Michel Chef Chef le 29 juillet 1961.

Inscrit sous le N° 16 de la liste cantonale de Montaigu.

Ajourné à un an en 1896, reconnu propre au service actif en 1897, dispensé pour continuer ses études en vue d'obtenir le diplôme de pharmacien, et dispensé ayant un frère présent sous les drapeaux.

Appelé à l'activité le 13 novembre 1897 au 93^{ème} Régiment d'Infanterie, arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le N° 7234, soldat de 2^{ème} classe.

Passé dans la disponibilité de l'armée active le 20 septembre 1899 en attendant son passage dans la réserve.

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la réserve le 1^{er} novembre 1899.

A déclaré le 19 novembre 1901, devant le commandant du bureau de recrutement de la Roche sur Yon exonérer à la dispense (article 23) comme étudiant en pharmacie et se pré valorise de la dispense seulement de la dispense comme ayant un frère présent sous les drapeaux au moment des opérations du conseil de révision.

Réformé temporairement par la commission spéciale de Nantes le 6 mars 1906 pour imminence tuberculeuse.

Réintégré à l'effectif le 6 mars 1907 par décision de la commission de Nantes du 5 février 1907.

Affecté à la 11^{ème} section Territorial d'Infirmiers Militaires.

Rappelé à l'activité en vertu du décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 10 août 1914.

Passé au service auxiliaire sur avis de la commission de réforme de Quimper du 21 octobre 1915 pour emphysème léger.

Passé à la 22^{ème} section Territorial d'Infirmiers Militaires le 18 décembre 1917.

Mis en congé illimité de démobilisation le 14 janvier 1919.

Se retire à Paris 17^{ème}.

Certificat de bonne conduite accordé.

Affecté dans la réserve de l'armée active à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires.